

# TARIFS PRESTATIONS 2020 TTC

La location du portique 6t, 12t, ou 50 t ou de l'élévateur à fourche est effectuée après règlement et signature du bon de manutention. Cette dernière se déroule selon les instructions de manutention et de calage du demandeur et sous l'entière responsabilité du signataire.

Les catamarans et trimarans sont tarifés à la catégorie correspondant à la longueur de la plus grande coque, le tarif étant majoré par application d'un coefficient 1,50 sur l'ensemble des prestations de grutage et d'emplacement.

Portique utilisé	Forfait temps :	le 1/4 h supplémentaire (tout 1/4h entamé est dû)
6 t	30 mn	28,00 €
12 t	60 mn	41,00 €
50 t	60 mn	56,00 €

Location échafaudage :	10,00 € par jour	Location ber :	9,00 € par jour dès le 1er jour
------------------------	------------------	----------------	---------------------------------

## MISE A L'EAU / A TERRE - CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Longueur de coque en mètre	TARIF PAR OPERATION :	TARIF PARKING ZONE TECHNIQUE : Toute période de 24h entamée est due
<b>Haute saison : de Avril à Novembre</b>		
0 à 6,50 m	66,00 €	- Gratuit du 1 <sup>er</sup> au 4 <sup>ème</sup> jour pour les bateaux ayant un contrat annuel avec le port de Leucate. - Gratuit du 1 <sup>er</sup> au 2 <sup>ème</sup> jour pour les autres.  - Gratuit du 1 <sup>er</sup> au 5 <sup>ème</sup> jour pour les bateaux ayant un contrat annuel avec le port de Leucate. - Gratuit du 1 <sup>er</sup> au 2 <sup>ème</sup> jour pour les autres.
6,51 à 8,00 m	104,00 €	
8,01 à 9,50 m	154,00 €	
9,51 à 11,00 m	197,00 €	
11,01 à 13,00 m	230,00 €	
13,01 à 15,00 m	267,00 €	
15,01 à 17,00 m	296,00 €	
17,01 à 19,00 m	320,00 €	
19,01 à 21,00 m	359,00 €	
> à 21,01 m	398,00 €	

### Hors saisons

<b>Janvier</b>	Réduction de 30 % sur tarif haute saison <sup>(2)</sup>	Gratuit du 1 <sup>er</sup> au 10 <sup>ème</sup> jour.
<b>Février</b>	Réduction de 20 % sur tarif haute saison <sup>(2)</sup>	
<b>Mars</b>	Réduction de 10 % sur tarif haute saison <sup>(2)</sup>	
<b>Décembre</b>	Réduction de 40 % sur tarif haute saison <sup>(2)</sup>	

### Parking sur aire de carénage

<b>Janvier à Décembre</b>	27,00 € par jour au-delà de la période gratuite
---------------------------	---

Pas de manutention les dimanches et jours fériés ; mise à l'eau possible l'après midi sur rendez-vous.  
Pas de manutention entre le 25 décembre et le 1er janvier (inclus)

Réduction de 50% sur une manutention pour les plaisanciers justifiant l'obtention d'un minimum de 150 milles sur le Pass' Découverte interports UVPLR <sup>(4)</sup>

## GRUES - CHARIOT ELEVATEUR

Opération	Longueur de coque en mètre	Sans Transport	Plus value pour Transport de Matériel
Levage pièce ou moteur Matage ou dématage	< à 10,00 m	40 € la 1/2 h	40 € la 1/2 h
	> à 10,01 m	58 € la 1/2 h	58 € la 1/2 h

## MANUTENTIONS DE BARGE OSTREICOLE OU NAVIRE DE PECHE DE LA PRUDHOMMIE DE LEUCATE

Régime exonéré de T.V.A. (sur présentation de justificatif)	33,20 € par opération
Régime soumis à T.V.A.	39,84 € par opération

### FORFAIT MANUTENTION ANNUEL

0 à 6,50 m	198,00 €	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mise à terre et une mise à l'eau toute période ;</li> <li>- des mises sous sangles (pas de mise sur remorque) en nombre illimité dans la limite de disponibilité des grues, quille posée, durée 1 heure (ou 2 heures entre 12h et 14h).</li> </ul> <p>Présence du propriétaire ou de son représentant obligatoire durant la durée de mise sous sangles.</p> <p>Les règles classiques de durée de franchise sur aire de carénage et de facturation des bers restent applicables.</p> <p>Forfait à régler en totalité lors de la première manutention.</p> <p>Carénage interdit.</p>
6,51 à 8,00 m	312,00 €	
8,01 à 9,50 m	462,00 €	
9,51 à 11,00 m	591,00 €	
11,01 à 13,00 m	690,00 €	
13,01 à 15,00 m	801,00 €	
15,01 à 17,00 m	888,00 €	
17,01 à 19,00 m	960,00 €	
19,01 à 21,00 m	1 077,00 €	
> à 21,01 m	1 194,00 €	

### MISE SOUS SANGLES

50 % du prix d'une manutention normale <sup>(3)</sup>	Au droit des darses ou sur place, sans déplacement ni calage, dans la limite du forfait temps ou limitée à 2 heures entre 12h et 14h - Carénage interdit
---	--

### IMMOBILISATION DES ENGIN

Immobilisation au-delà des heures d'ouverture de la Capitainerie : + 50% du tarif usuel

### DIVERS / SERVICES

Remorquage	Forfait prise en charge	59,00 €
	+ 1/2 h de remorquage	59,00 €
Pompage (le 1/4 d'heure)		24,00 €
Nettoyage terre-plein après travaux de carénage		38,00 €
Supplément pour vie à bord	Forfait annuel	680,00 €
Pack Energie 246 jours <sup>(5)</sup>	Forfait	680,00 €
Pack Energie 30 jours <sup>(5)</sup>	Forfait	113,00 €
Placard armement (réservé aux abonnés annuels)	1 m <sup>3</sup> : par année	84,00 €
	2 m <sup>3</sup> : par année	124,00 €
	3 m <sup>3</sup> : par année	168,00 €
Remplacement d'amarre usagée (longueur 10 m)	Diamètre 12	65,00 €
	Diamètre 16	92,00 €
	Diamètre 18	107,00 €
Remplacement de pare battage	Diamètre 13 long, 50 cm	72,00 €
	Diamètre 15 long, 60 cm	77,00 €
	Diamètre 23 long, 85 cm	107,00 €

(2) Arrondi à l'€uro le plus proche

(3) Arrondi à 0,5 € le plus proche

(4) Renseignements à la capitainerie

(5) Valable pour une seule année calendaire

# TARIFS DIVERS 2020 TTC

## TARIFICATION PARTICULIERES

Quai P - Bassin E	Remise de 20 % sur tarifs passage ou annuel
Corps morts dans chenal	Remise de 30 % sur tarifs passage
Zone Naturiste	Remise de 30 % sur tarifs passage ou annuel
Zone Hawaï	Remise de 40 % sur tarifs passage ou annuel
Bateaux d'Interêt Patrimonial (B.I.P.)	Remise de 70 % sur tarifs annuel sous reserve d'emplacement quai d'honneur

## PARKING BATEAU

Sur terre plein (fourrière)	tarif mensuel haute saison du poste à l'eau correspondant à la longueur du bateau (tout mois entamé est dû)
Sur zone technique	18,93 € par mètre linéaire, par mois

## LOCATION DE GARAGE OU BOX

Location de garage / mois	Simple	142,00 €	Location de box / mois	Simple	71,00 €
	Double	284,00 €		Double	154,00 €

## BADGE DE CONTRÔLE D'ACCES (SANITAIRE & PARKING)

Abonnés annuel	2 badges	Gratuits	Escalé	Cauton ou papiers du bateau
	3 <sup>ème</sup> et plus	40,00 €	Location mensuelle (sous conditions)	40,00 €

## REMISE POUR PAIEMENT COMPTANT (avant le 31 janvier)

2 % du montant de la redevance (hors contribution environnementale)

## PENALITES DE RETARD DE PAIEMENT

Paiement annuel	2% de la somme due par mois de retard, plafonnées à 10%	Paiement mensuel par 1/10 ou trimestriel	10% de la somme due
-----------------	---	--	---------------------

# TARIFS RESERVES CHANTIERS

HT en Euros

## Remise professionnels de Port Leucate

10 % sur les manutentions, hors prestations ci-dessous

## POSTE D'AMARRAGE ZONE TECHNIQUE

Annuel	610,32 € / an / poste	Sur quai de la zone technique uniquement
Temporaire	10 % sur les tarifs passage	Sur emplacement disponible, après accord de la régie

## LEVAGE BATEAU A L'INTERIEUR DU CHANTIER (Hormis chargement & déchargement)

Grue 6 t	33,58 € / 1/2 d'heure	Toute période entamée est dûe
Grue 12 t	43,66 € / heure	
Grue 50 t	56,76 € / heure	

## DEPLACEMENT BATEAU A L'INTERIEUR DU CHANTIER (Hormis chargement & déchargement)

Grue 6 t	67,17 € / 1/2 d'heure	Toute période entamée est dûe
Grue 12 t	87,31 € / heure	
Grue 50 t	113,51 € / heure	